

Droit de se marier et de fonder une famille



Activité proposée

Cette activité consiste à lancer un débat à partir de l'analyse de l'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour lancer un débat sur les droits humains avec vos élèves suite à la lecture de ce texte, plusieurs questions vous sont proposées comme par exemple : « Le mariage doit être consentie librement par deux personnes ayant atteint l'âge nubiles. Néanmoins, il existe des mariages dits "forcés", qui impliquent notamment des enfants. Selon vous, est-ce un problème ? Tâchez de construire un argumentaire, d'explicitier votre ressenti.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a été rédigée en 1948, alors que l'homosexualité était un sujet tabou. Pourtant, l'article 16 dit que les hommes et les femmes ont le droit de se marier, sans préciser que c'est forcément entre personnes de sexes différents. Comment peut-on expliquer que le mariage de personnes de même sexe suscite encore des controverses ? »


Présentation

Amnesty International ou Amnistie internationale (AI) est une ONGI qui se donne comme missions la défense des droits de l'Homme et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'organisation milite notamment pour la libération des prisonniers d'opinion, le droit à la liberté d'expression, l'abolition de la peine de mort et de la torture et l'arrêt des crimes politiques, mais aussi pour le respect de l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Renseignements divers

- Langues : Français, néerlandais

Dossier(s) Pédagogique(s)

- Droit de se marier et de fonder une famille 
- Regards sur les droits humains. Dossier pédagogique 